

La lettre

de **megève**

p4

Megève

Commune Station
atypique

Les espaces ados et les
jeux d'enfants
se réorganisent

p14 **Changement**
des bornes d'accès
du centre
piétonnier

Zoom p17
sur l'équipe féminine
de **football**

JUILLET / AOÛT 2013



megève

Le Plan Local d'Urbanisme ne sera pas adopté en 2013

Le Plan Local d'Urbanisme ne sera pas adopté en 2013. En décembre 2007, le P.L.U. est approuvé. Il est annulé en 2010 pour un défaut d'affichage par le Tribunal Administratif de Grenoble à la suite d'un recours déposé par des associations de propriétaires. Dès juillet 2010 le conseil municipal a prescrit une nouvelle révision du P.O.S. et sa transformation en P.L.U.

Comment après 3 ans de travail n'arrive-t-on pas à finaliser ce document d'urbanisme ?

Je pourrais évoquer, les réglementations en vigueur, code de l'urbanisme, loi Montagne, lois sur l'eau, loi sur le bruit, prévention des risques naturels, accessibilité, protection des zones humides, continuums écologiques, patrimoine archéologique, lois Grenelle I et II ... Je pourrais citer les volontés des uns, les besoins des autres et toutes les réunions, courriers, rencontres organisées pour comprendre les attentes et les nécessités de tous. Je pourrais évoquer les enjeux économiques, les enjeux familiaux et les problématiques de succession comme les volontés de développement touristique, économique à court, moyen et long terme de notre station. Je pourrais évoquer les contraintes réglementaires de la communication en matière d'urbanisme en période préélectorale (à partir du 1er septembre 2013) qui encadrent sévèrement les concertations et encore plus l'enquête publique pour lesquels les représentants de la Commune comme de l'État sont soumis à une réserve d'usage. Je pourrais citer les objectifs fixés par l'État, comme la densification, et ceux fixés par la municipalité au travers du P.A.D.D. adopté à l'unanimité du conseil municipal... mais tout cela est intrinsèquement lié au P.L.U. et a été bien évidemment pris en compte dans le cadre du travail effectué. Hélas, le P.L.U. ne sera pas finalisé à la fin de l'année, parce qu'une nouvelle réglementation impose désormais que chaque dossier de zone « dite » en discontinuité des zones construites existantes soit présenté à la commission départementale des sites. Dans notre commune dont l'histoire se nourrit de hameaux et de constructions diffuses, les dossiers à défendre sont nombreux et complexes. Chaque dossier doit donc faire l'objet d'un travail spécifique, d'une argumentation détaillée, bref d'un montage technique conséquent, qu'il faudra défendre auprès des services concernés.

Dans ces conditions deux choix :

Limiter au strict minimum les dossiers à travers un arbitrage serré et en renonçant à préparer l'avenir de notre Commune pour réduire le travail à réaliser et gagner ainsi quelques mois d'instruction, ou, défendre les intérêts de tous. Car ces intérêts sont à plus ou moins long terme les intérêts de la Commune.

J'ai demandé à mes services de préparer tous ces dossiers et je les défendrai jusqu'à la fin de mon mandat. A charge au futur conseil municipal de revenir dessus ou non et de valider ou non ce P.L.U. En ce qui me concerne, j'aurai au moins la conviction que j'aurai tout mis en œuvre pour défendre les intérêts de chacun et de Megève.

Notre Commune possède une histoire, notre Commune s'est construite au fil du temps dans le respect du site, de son environnement et de son identité. Ce P.L.U. c'est aussi lui préparer son avenir, pérenniser ses emplois, son attractivité touristique et préparer l'avenir des jeunes générations.

Le Maire de Megève



Le Sommaire

4 à 7 DOSSIER :
Megève Commune
Station atypique

8 à 10 DOSSIER :
Les espaces ados et
les jeux d'enfants
se réorganisent

11 Nouveau :
le transport à demande

La vie locale **12 & 13**

La Vie du Conseil Municipal **14 & 15**

Les Sports **16 & 17**

Famille, Enfance et Éducation **18 à 21**

La Vie de la Commune **22 à 25**

Mairie Pratique, État Civil
et Numéros utiles **26 & 27**

Agenda **28**



Megève Commune Station **atypique**

DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE FRAGILE, AVEC UNE BAISSÉ IMPORTANTE DE LA FRÉQUENTATION DES STATIONS DE SKI AU PLAN NATIONAL, MEGÈVE, COMMUNE STATION ATYPIQUE, CONSERVE SA SINGULARITÉ ET RÉSISTE À LA CRISE, ENREGISTRANT MÊME UNE HAUSSE DE +1,9% POUR LA SAISON D'HIVER 2012/2013 POUR UNE MOYENNE NATIONALE EN BAISSÉ DE 1,1%.

MEGÈVE station de première génération

Megève, station de première génération est située sur un col. Cette situation lui a toujours permis de conserver le respect du territoire et des communes situées en bassin versant. Par conséquent l'accent a toujours été mis sur la préservation de l'environnement, des ressources et sur le respect du patrimoine.

Enneigeurs de dernière génération, enneigement raisonné, Plan de Viabilité Hivernale, dameuses guidées par GPS et sonar, saleuses guidées par GPS, contrat de rivière, véhicule électrique de propreté... autant d'initiatives pour contribuer à la préservation de l'environnement et la qualité du cadre de vie.

Marianne d'or du développement durable en 2001 et 2011, les municipalités ont toujours souhaité conserver et valoriser le patrimoine local : soutien et maintien des alpages, voiries en espaces partagés, charte environnementale des hébergeurs, mazots pour tri sélectif, navettes gratuites

skieurs, rêves nature ou saveurs d'hauteur, navettes hippomobiles, marché des producteurs locaux, ... une identité qui fait toute la particularité de la station, atypique, authentique et singulière.

Cette singularité se retrouve également dans la répartition de ses lits et notamment dans la part des résidences secondaires qui représentent 76% des logements.



Les Chiffres

sources : Comète 2013 *

Structure de Megève :

- Nombre de lits touristiques : 37 792 lits
- Lits diffus* : 25 728 lits
- Lits professionnels : 12 064 lits > 50% agences immobilières
20% hôtels
20% résidences de tourisme
10% autres (campings, centres de vacances)

Soit 32 % de lits professionnels qui génèrent 58 % des séjours touristiques.

Et 68 % de lits diffus qui génèrent 42 % des séjours touristiques.

Les lits professionnels bien que moins nombreux représentent donc plus de la moitié des séjours touristiques, d'où la volonté affichée de la municipalité de renforcer l'implantation de projets hôteliers sur le territoire. Car l'ensemble des stations de montagne font face à la problématique de l'érosion continue des lits professionnels. À Megève cela représente une perte de 1071 lits en 5 ans, soit une perte de 8% qui a impacté notre fréquentation touristique à moyen terme.

La 1^{ère} force commerciale d'une station dépend naturellement de ses lits touristiques et de leur bon remplissage.

Le Répartition hiver / été :

- 69% l'hiver : 1 147 200 nuitées représentant 191 200 séjours.
- 31% l'été : 511 800 nuitées représentant 85 300 séjours.

* résidences secondaires ou meublés particuliers loués occasionnellement

Répartition des lits hôteliers

	2009	2012	2013
Hôtel * ou non classé	4 %	2 %	-
Hôtel **	19 %	13 %	13 %
Hôtel ***	31 %	37 %	37 %
Hôtel ****	46 %	29 %	23 %
Hôtel *****	-	19 %	27 %

En 2013 les hôtels **** et ***** représentent 50 % des lits hôteliers. Les hôtels *** conservent une stabilité dans le poids de répartition des lits hôteliers, démontrant l'importance de soutenir cette catégorie hôtelière. Le projet d'hôtel plaine d'Arly s'inscrit dans cette logique, avec un hôtel adapté au tourisme autocariste et répondant aux critères jeunesse et sport.

Quelques établissements, dont la fondation Morand Allard, possèdent cet agrément qui permet d'accueillir notamment les clubs sportifs pour des stages d'oxygénation ainsi que les classes de découverte. Enfin, l'hôtellerie ** continue à accueillir une clientèle essentiellement familiale, souvent fidèle à la station.



Les résultats de la saison d'hiver

2012 / 2013 :

- Noël / Nouvel An : +12,5 %
- Vacances d'hiver : -1,7 %
- Vacances de printemps : -41,9 % (baisse conséquente marquée par les vacances de printemps très tardives cette année)
- Janvier / Février : +2,5 %
- Inter vacances Mars / Avril : -10 %

Les performances sur le marché étranger

Alors que la part des marchés étrangers est de près de 50 % sur l'ensemble des stations de montagne, elle ne représentait que 26 % en 2009 à Megève.

En 2013 Megève enregistre une hausse de sa fréquentation de 31 % avec une forte progression de vacanciers venant d'Espagne et de Russie.

Évolution du marché étranger entre 2012 et 2013

SUISSE	ROYAUME UNI	RUSSIE
-3 %	-17 %	+10 %
BELGIQUE	ITALIE	ESPAGNE
+4 %	-19 %	+37 %

La clientèle étrangère demeure une clientèle familiale, notamment en ce qui concerne la clientèle russe et espagnole en forte hausse cette année.

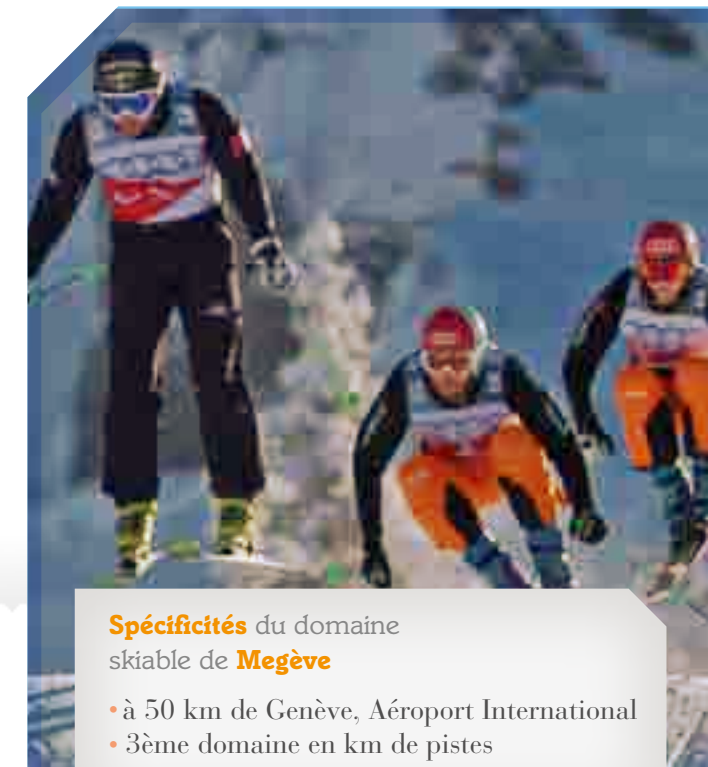
À noter une nouvelle fréquentation des pays émergents comme le Brésil, la Turquie...

Le domaine skiable

Pour la saison d'hiver 2012/2013 la fréquentation du domaine skiable connaît une augmentation plus forte que la tendance au niveau national :

+5,2 % pour Megève
+1,8 % au niveau national

Cependant si au niveau national la vente de forfaits séjour représente 83 %, elle ne représentait que 57 % pour Megève en 2012 et 63 % en 2013. Cette progression montre le bien fondé de la politique de la SEM qui travaille en partenariat étroit avec la Commune. Le fort pourcentage de vente de forfait journée 37% pour Megève contre 17% au plan national montre bien la nécessité de développer les offres complémentaires au ski sur la Commune-Station qui conserve une clientèle très spécifique et en attente d'activités diversifiées.



Spécificités du domaine skiable de Megève

- à 50 km de Genève, Aéroport International
- 3^{ème} domaine en km de pistes
- panorama sur le Mont-Blanc (8 sommets)

* **COMÈTE** est une société de conseil qui intervient depuis 25 ans auprès d'une large clientèle des sphères publiques et privées dans le milieu du développement : collectivités locales, exploitants de services publics, décideurs et opérateurs, associations d'élus et socio-professionnels.

3 AXES DE DÉVELOPPEMENT POUR MEGÈVE DEMAIN ?

• Maintenir son volume de lits professionnels, ce sont eux qui génèrent la plus grosse activité économique pour la station. La perte régulière qui n'est pas propre à Megève à une répercussion sur la fréquentation, certes parfois à moyen terme mais les stations doivent préparer leur avenir dès aujourd'hui.

• Renforcer son attractivité au niveau de sa clientèle de résidents secondaires en renforçant ces offres multi activités saison...

• Renforcer sa présence à l'étranger puisque avec seulement 31 % de clientèle étrangère, Megève demeure en dessous de la moyenne nationale (50%). La présence de cette clientèle est fortement liée à l'hôtellerie et notamment des chaînes spécifiques qui attirent leur propre clientèle.



Les espaces **ados** et les **jeux d'enfants** se réorganisent !

LES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DU PALAIS DES SPORTS QUI VONT DÉBUTER DANS LES PROCHAINS MOIS, NÉCESSITENT DE LIBÉRER L'ESPACE AU NIVEAU DES JEUX ET DE LA TEEN HOUSE.

LA MUNICIPALITÉ A SOUHAITÉ PROFITER DE CETTE RÉIMPLANTATION POUR REDÉFINIR LES ESPACES ET AMÉLIORER LES AIRES DE JEUX. LES DÉPLACEMENTS DÉBUTERONT DÈS L'AUTOMNE.

Chalet de la Plaine :

un nouvel espace dédié aux ados

À proximité du Chalet de la Plaine, derrière les cours de tennis extérieurs, un nouvel espace va être implanté : la future Teen house plus fonctionnelle et adaptée aux jeunes avec un espace de jeux type baby-foot, un espace informatique et un espace détente, une nouvelle zone multi-sports en bois et métal dédié aux sports collectifs et des terrasses aménagées.

La Teen house proposera des animations durant les périodes de vacances scolaires et des animateurs sont à disposition des jeunes pour les aider à organiser des tournois sportifs ou concrétiser leurs idées d'animation.

Tous ces aménagements seront mis en place pour la saison d'été 2014.



à noter :

Le terrain de football est **à réserver** auprès du service "Jeunesse et Sports" :

04 50 21 59 09

GRATUIT pour les résidents de Megève

Les 12-18 ans ont leurs animations

Vis ma Station propose des animations pour les 12-18 pour découvrir les spécificités des métiers de la Montagne et du territoire de Megève. Cet été «Vis ma Station» a proposé un jeu de piste grande nature pour venir à la rencontre des professionnels et partir à la découverte de Megève : le site du Calvaire avec un guide du patrimoine, le Laborando, découverte des musées avec des épreuves aussi «effrayantes que délirantes»...

Inscriptions et renseignements
www.megeve.fr et facebook vis ma station.

Dès cet automne retrouve **Vis ma Station** "les coulisses d'une station"

et viens découvrir comment s'organise une saison hivernale aux côtés des professionnels.

Renseignements :

Service Jeunesse et Sports

Palais des Sports • 74120 Megève
Bureau ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 15h à 18h30
Tél. 04 50 21 59 09 / fax 04 50 21 59 22
www.megeve.fr
jeunesse&sports@megeve.fr

Mini-Golf

Le mini-golf se modernise ! Nouveaux modules et nouvelle implantation devant le chalet de la Plaine, à côté des tennis extérieurs.

Ping-Pong

Réimplantation des tables au chalet de la Plaine à proximité du mini-golf et des tennis extérieurs.

Le Pré Saint Amour dédié aux enfants

Araignée et jeux pour enfants seront désormais implantés devant la ferme Saint Amour et viendront compléter cet espace déjà dédié aux plus petits en saison hivernale avec l'espace luge.

Le Prieuré s'anime

Des jeux pour enfants sont également disposés à proximité des terrains de pétanque situés en amont de l'Église Saint Jean-Baptiste. D'autres jeux viendront compléter ces équipements. Une caméra de vidéo protection sera également installée pour la sécurité des enfants et de leurs parents.

Megève : le Paradis des enfants

Pour les enfants la médiathèque propose les heures du conte adaptées aux âges et aux saisons. Tout au long de l'année des activités à découvrir : natation, danse, escalade, yoga, acrobatie, anglais, théâtre, bébés nageurs, poterie, éveil gymnique. Et les animations durant les vacances scolaires : rêve nature, animation aquatique, accueil de loisirs, tennis, cirque, Zumba, photo, Bande dessinée illustrations...



Nouveau à la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc : le transport à la demande



POUR FACILITER VOS DÉPLACEMENTS SUR LE PAYS DU MONT-BLANC, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MET EN PLACE, À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE, UN SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD), LE FACILIBUS, COMPLÉMENTAIRE DES SERVICES DE TRANSPORTS COLLECTIFS EXISTANTS (LIGNES LIHSA, SKIBUS, TRAINS...).

Qu'est-ce que c'est?



Facilibus est un nouveau service de transport en commun qui fonctionne

uniquement sur réservation. Un minibus vient chercher l'utilisateur à l'arrêt le plus proche de son domicile pour le déposer à un autre arrêt le plus proche de sa destination. Les personnes à mobilité réduite sont prises en charge en porte à porte directement.

Les déplacements se font uniquement sur l'ensemble des 10 communes de la CC Pays du Mont-Blanc : Combloux, Cordon, Demi-Quartier, Domancy, Les Contamines-Montjoie, Megève, Passy, Praz-sur-Arly, Saint-Gervais-les-Bains, Sallanches. Le territoire est divisé en trois zones : le Val d'Arly, le Val Montjoie et la Plaine du Mont-Blanc. À l'intérieur d'un secteur, les navettes 9 places circulent librement sur tous les points d'arrêts existants (arrêts Lihsa, Ski bus, transport scolaire). D'une zone à l'autre, les trajets sont limités à quelques

points d'accès stratégiques : gare, hôpital, centre ville, maison de retraite...

Pour utiliser ce service, lancé le 2 septembre, il suffit d'adhérer au service **FACILIBUS** auprès de l'accueil de la mairie de son domicile puis de réserver son déplacement sur simple appel téléphonique à la centrale de réservation au numéro vert **0 800 2013 74**, au plus tard la veille avant 17h00.

Le **FACILIBUS** circule toute l'année, du lundi au samedi, de **9h00 à 12h45** et de **13h45 à 18h30**.

L'abonnement peut être pris pour une année à 20 € (la première année, il est valable jusqu'à la fin du mois de décembre 2014) ou pour une semaine à 5 € (gratuité pour les jeunes de moins de 25 ans, les plus de 65 ans, les demandeurs d'emploi et les personnes handicapées). Ensuite, chaque trajet « inter-zone » est tarifé 2 € ; ceux à l'intérieur de la zone sont gratuits.

FACILIBUS, un service simple et bon marché !

La Vie Locale ...



Remise en état du sentier découverte forestière au sommet de la télécabine du Jaillet

Ce parcours de découverte se décline en deux itinéraires où alternent des plaques d'identification des espèces d'arbres locales et des tables de lecture ludiques. Il permet d'observer et de comprendre les multiples richesses et la vie de la forêt qui nous entoure : les oiseaux, les insectes, les indices de présence d'animaux, ...

Une nouvelle coopération intercommunale des services de police municipale

Depuis le 12 juillet 2013, les communes du Pays du Mont-Blanc ont fait un nouveau pas en avant en matière de coopération intercommunale en signant une convention de mise en commun de leurs moyens de police municipale. En effet les réglementations imposent par exemple la présence de deux policiers par véhicule lors des patrouilles ou encore la présence d'un agent de police municipale avec un ASVP (agent de surveillance de la voie publique).

Par conséquent certaines communes faisaient face à des difficultés de personnels pour répondre aux obligations en vigueur. En signant cet accord, Megève contribue à la sécurité au sein de la Communauté de Communes.

Guichet unique !

La Commune vous facilite
les démarches

Il est désormais possible de déposer à l'accueil du pôle citoyenneté (ouvert tous les jours de 8h à 12h et de 13h à 17h, le samedi de 9h à 12h) soit un permis de construire (qui sera tamponné à la date du dépôt) soit un marché public contre remise d'un récépissé, soit un timbre amende, soit un objet trouvé, soit un paiement (uniquement par chèque, sous enveloppe cachetée portant destination du service) ou tout courrier ou document ne nécessitant pas une dépose directe auprès des services.

- Tous ces documents seront rapidement transmis aux pôles concernés.
- Ce service reste à votre écoute pour toutes autres informations au 04 50 93 29 29.

L'espace muséographique de l'Ermitage a ouvert ses portes

Le site du Calvaire propose désormais une exposition permanente qui retrace l'histoire de la construction du Calvaire. Cette exposition a été possible grâce aux fonds de cartes postales (117 cartes postales) données par Kadisch. Ouverture en saison touristique.

Renseignements : 04 50 21 59 15

Skiez pour 29,90 € la journée*

Cette année profitez des préventes de la SEM des remontées mécaniques de Megève ! forfaits.megeve.com

Avant le 15 novembre, la SEM propose des tarifs avantageux sur des forfaits et package :

- **Forfait évasion SPORT**
Saison : 669 € au lieu de 892 €
- **Forfait évasion SKI**
Saison : 571 € au lieu de 762 €
- **Forfait évasion SPA**
Année : 1169 € au lieu de 1600 €
- **Forfait évasion FORME**
Année : 895 € au lieu de 1170 €
- **Et pour les PIÉTONS** un forfait sur mesure : 7 jours non nominatifs et non consécutifs à utiliser été ou hiver à 78 € soit 11€ 15 la journée.

* pour l'achat de 7 jours non consécutifs



"Grandir à Megève" Édition 2013/2014

Le guide "Grandir à Megève", édition 2013/2014 est disponible. Des modes de garde de bébé, aux loisirs, jeux d'éveil et autres activités, en passant bien évidemment par l'étape essentielle que constitue l'école, ce guide recense les services de la Commune et ses établissements scolaires. Il sera distribué aux écoles.

La rentrée scolaire sera l'occasion de renouveler l'initiative de la municipalité "ma première rentrée" auprès des plus petits. Les enfants scolarisés en classe de petite section de maternelle se verront remettre un petit sac à dos spécial Megève.



La restauration des Chapelles du Calvaire de Megève

Le film de Catherine Dupuis montre la minutie de ces travaux de restauration réalisés par des entreprises spécialisées, sous la conduite de Philippe Allart, architecte du patrimoine et de deux élus de la municipalité précédente, chargés de la culture et de l'urbanisme.

En vente à l'espace muséographique de l'Ermitage
ou au musée de Megève 5 €.



Les activités du Palais dans la poche !

La plaquette des activités de l'année est disponible au Palais des Sports et en Mairie.

De nouveaux abonnements :

- | | |
|---|---|
| SAISON HIVER Multi espaces et SPA* : 606 € | ANNUEL Multi espaces et SPA* : 1015 € |
| 1 MOIS Multi activités et SPA* : 309 € | 6 MOIS Multi activités et SPA* : 856 € |
| ANNUEL Multi activités et SPA* : 1355 € | ANNUEL Liberté et SPA* : 1555 € |

*Accès parcours forme et bien-être (jacuzzi, bains, hammam, sauna, tisanerie et espace relaxation)

Vente en ligne
de produits
Palais des Sports

<http://www.megeve-reservation.com/>

Journées européennes du patrimoine

La 30^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine les 14 & 15 septembre 2013 célèbrera le 150^{ème} anniversaire de la mort du curé Ambroise Martin et mettra à l'honneur le site du Calvaire : visites guidées du Calvaire, du centre-ville, de l'orgue Callinet... (programme détaillé disponible à Megève Tourisme).



Respirez, vous êtes à Megève

La brochure "Respirez, vous êtes à Megève" réalisée à l'occasion du passage du Jury National de la 4^{ème} fleur est disponible en Mairie.

La Vie du Conseil municipal

Changement des bornes d'accès du centre piétonnier

Dès cet automne les bornes d'accès du centre piétonnier vont être modifiées et modernisées. Le système actuel obsolète est régulièrement victime de pannes et ne s'adapte pas à la diversité des besoins des usagers.

Ces nouvelles bornes vont permettre :

- #. De faciliter l'accès des riverains,
- #. D'identifier chaque automobiliste pour éviter des abus et des prêts de badge,
- #. De limiter la durée de présence et de stationnement dans la zone piétonne,
- #. De désactiver le pass à distance,
- #. De pouvoir permettre des ouvertures à distance pour des besoins occasionnels et spécifiques, comme par exemple des sépultures, des mariages ou des événements particuliers ou encore des chantiers ponctuels.

Le changement des pass d'accès sera l'occasion de faire signer une charte à tous les automobilistes pour le bon usage et le respect de la zone piétonne : respect des limitations de vitesse et des panneaux de signalisation, respect des règles en vigueur, utilisation des badges dans la limite du cadre défini lors de la délivrance de ce dernier (temps de stationnement et fréquence).

La zone piétonne fait régulièrement l'objet d'incivisme. Cet incivisme est au détriment de la sécurité des piétons et notamment des plus jeunes et nuit bien évidemment à l'intérêt de cette zone, créée pour permettre la flânerie et le déplacement doux.



Parking de l'office de tourisme et du casino :

30 premières minutes GRATUITES



Un centre-ville adapté et sécurisé

Après l'aménagement de la rue Ambroise Martin, c'est la rue Charles Feige et les abords du lavoir d'Arly qui seront achevés cet automne. Le cheminement piéton traverse le centre du village en améliorant les entrées de la zone piétonne. Ces travaux vont permettre de proposer des voies douces, sécurisées, adaptées et répondant aux normes d'accessibilité désormais obligatoires.

Une inauguration est prévue à l'automne avec des animations partant du début de la rue Ambroise Martin pour se rendre en bas de la patinoire centrale.

“ C'est la continuité de nos engagements dans le but de rendre plus attractif le centre et de l'élargir. Il s'agit de redynamiser la rue Feige avec ses différents commerces et de diminuer la coupure qui existait au niveau de la fontaine de la place de la Résistance. C'est aussi de rétablir un espace où le piéton reste prioritaire. ”

Jean-Pierre Esteves, Maire Adjoint délégué aux Espaces Publics de Proximité, aux Moyens techniques, aux sentiers et Pistes



Expression politique...

du groupe Tribune majoritaire

La 30ème édition des Journées européennes du patrimoine aura lieu les 14 et 15 septembre 2013 célébrera le 150ème anniversaire de la mort du curé Ambroise Martin en mettant à l'honneur le site du Calvaire : visites guidées du Calvaire, du centre-ville « Sur les traces d'Ambroise Martin », de l'orgue Callinet de l'Eglise St Jean-Baptiste acquis par le curé Ambroise Martin, et de nombreuses autres festivités (programme détaillé prochainement disponible à Megève Tourisme).

Le Calvaire est l'œuvre d'un homme, le père Ambroise Martin (1791- 1863), curé de Megève de 1820 à sa mort. Après un voyage en 1834 au Sacro Monte de Varallo, colline sainte en Piémont italien, créée dès 1491 à l'initiative d'un moine franciscain revenant de Jérusalem, Ambroise Martin décide de réaliser un semblable Calvaire à Megève. Avec l'aide de l'abbé Rouge, prêtre-architecte, ils édifient entre 1840 et 1878, avec les mêmes "techniques" qu'à Varallo, 14 chapelles et oratoires retraçant la Passion du Christ. Inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1988, le Calvaire de Megève figure à l'Inventaire européen des Monts Sacrés.

Je vous invite également à venir visiter le musée de l'Ermitage du Calvaire qui retrace l'histoire de la construction du Calvaire.

Tribune du groupe minoritaire

Les Sports

Sponsorisez vos Champions en ligne !

Jusqu'au 10 octobre vous pouvez contribuer à la réussite des champions du Team Megève en sponsorisant un ou plusieurs d'entre eux... Venez découvrir leurs projets sur : <http://www.team-megeve.com>



Megève joue les Coupes du Monde

Megève s'impose désormais officiellement comme station organisatrice de coupes du monde de ski freestyle. Les trois prochaines années sont d'ores et déjà planifiées sur le calendrier de la FIS. C'est la reconnaissance d'un savoir-faire, d'un domaine skiable adapté et de toutes les équipes qui se sont mobilisées autour de ces événements : Club des Sports, Service Montagne, SEM des remontées mécaniques...

« Que Megève s'impose comme organisatrice des coupes du Monde de freestyle c'est une véritable chance. D'abord parce que ces nouvelles glisses attirent un public de plus en plus nombreux et que nous donnons ainsi à Megève une image de station sportive et dynamique, mais également parce que l'organisation d'une coupe du monde c'est l'occasion de dire à nos jeunes sportifs «regardez ça se passe chez nous, nos pistes sont des pistes de champions et les podiums seront les vôtres demain.» Quoi de mieux pour encourager et motiver nos jeunes ? »

Gilles Fossoud, *Directeur du Club des Sports de Megève.*



Zoom sur l'équipe féminine de Football de Megève

2^{ème} DU CLASSEMENT POUR LA SAISON 2012/2013, L'ÉQUIPE FÉMININE DE FOOTBALL DE MEGÈVE, QUI A VU LE JOUR EN 2007, JOUERA LA SAISON PROCHAINE DANS LA POULE "EXCELLENCE".

À l'initiative de l'équipe, une joueuse, Pauline Grosset Janin, qui ne pouvait plus, à l'âge de 16 ans, jouer avec les garçons. Avec le soutien du bureau du club de foot et aidée par Richard, l'entraîneur de l'époque du FC Megève, une belle équipe commence à se former. Après des débuts difficiles, c'est finalement en 2011 que l'équipe retrouve un second souffle grâce à Justine Lustière, une joueuse passionnée, et Frédéric Masson, un joueur vétérinaire qui se propose de reprendre l'équipe.

Depuis cette date, le nombre de licenciées ne fait qu'augmenter, les résultats du championnat sont plus qu'encourageants et la volonté de jouer et de progresser n'a jamais été aussi présente au sein de l'équipe féminine de Megève.

Le club du FC Megève dispose aujourd'hui d'un terrain synthétique refait à neuf en 2011, et a la possibilité de poursuivre les entraînements au Palais des Sports, notamment à la salle de musculation, durant l'hiver. Un mini bus a été mis à leur disposition pour leurs déplacements.

Pour se faire connaître, les entraîneurs organisent divers événements

Un match de gala contre l'AS Monaco à Monaco a été organisé en juillet 2013. Pour la réalisation de ce projet, l'équipe a réussi à récolter des fonds grâce à la vente de calendriers aux entreprises locales, de gâteaux, pâtisseries et boissons chaudes. Des actions qui ont vu le jour grâce à la municipalité, qui, a permis d'installer un stand tous les samedis à la gare routière de Megève pendant les vacances scolaires de Février. Un tournoi féminin à 11 avait été organisé en août 2012 avec buvette, repas et

tombola, et face à la réussite de l'événement, ce tournoi a été renouvelé au mois d'août 2013.

L'équipe est sponsorisée par l'entreprise Roulland qui a offert deux jeux de maillot et des survêtements.

L'équipe féminine de football de Megève compte aujourd'hui 19 licenciées toutes rassemblées par une même passion : jouer au football ! Nos joueuses sont d'âges très divers, de 16 à 31 ans, et suivent des engagements différents, ce qui n'empêche pas une bonne cohésion de groupe entre les filles.

Le groupe est suivi et soutenu par 2 coachs particulièrement impliqués : **Frédéric Masson et Stéphane Grillon.**

Le mot de la **Capitaine**

« Aujourd'hui, l'équipe est plus que soudée et toutes les conditions sont réunies pour que celle-ci perdure et progresse encore et encore... »

Hélène Gond

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR L'ÉQUIPE FÉMININE DE FOOTBALL DE MEGÈVE

- S'il a été difficile de créer cette équipe, aujourd'hui les joueuses sont véritablement engagées. Aujourd'hui s'est créée une vraie cohésion de groupe au sein de l'équipe. Leur devise : « *Je ne joue pas contre une équipe en particulier, je joue pour me battre contre l'idée de perdre.* »

- C'est la seule équipe féminine du pays du Mt-Blanc. Son objectif : Devenir le club phare du pays du Mt-Blanc, les nouvelles recrues sont donc toutes les bienvenues !

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Stéphane Grillon (stephanegrillon@sfr.fr)

- L'année 2012/2013 a été riche en résultats : 20 matchs, 14 victoires, 5 défaites, 1 nul. Des résultats qui leur ont permis de finir 2^{ème} du championnat et d'accéder à la poule d'excellence

Famille, Enfance & Éducation

Prochaine commission petite enfance le **mardi 15 octobre 2013**. Vos demandes d'accueil pour la saison d'hiver 2013/2014 sont à déposer auprès des agents d'accueil du service petite enfance au plus tard le vendredi 11 octobre 2013.

Un été de découverte pour les enfants de la **Grande Crèche** et de la **micro crèche** des Fripouilles

• Rencontre avec les pompiers

Début juillet les pompiers de Megève nous ont fait le plaisir de nous accueillir en deux temps avec nos 24 enfants. Après la visite du centre de secours, les enfants ont pris place dans les camions-échelle, camions-citerne...

Ils se sont même transformés en petits sapeurs-pompiers, avec veste et casque, prêts à défier la lance à incendie... Les pompiers se sont déplacés et ont fait une démonstration dans l'enceinte du Multi accueil avec la lance à eau pour tous les enfants de la crèche.



• Visite à la ferme

Le 23 et le 26 juillet, des sorties à la ferme de Chénou se sont déroulées dans la bonne humeur, pour 25 enfants.

Donner de l'herbe aux lapins, des graines aux poules, se faire lécher la main par le petit veau... de quoi ravir les petits visiteurs.

• Sans oublier...

Les sorties à la piscine, à la médiathèque, les jeux d'eau dans le centre.

Le BAFA à Megève

(SESSION APPROFONDISSEMENT À LA TOUSSAINT)

En dernière partie de formation au BAFA, les candidats présents en formation générale ce printemps et en formation pratique cet été à l'Accueil de Loisirs pourront poursuivre la session d'approfondissement à Megève pendant les vacances de la Toussaint du 21 au 26 octobre 2013 sur le thème "**Activités Manuelles et Techniques**".

L'UCPA, partenaire pour cette formation BAFA souhaite répondre aux besoins constatés par les stagiaires et les formateurs après analyse du stage pratique. Les différentes approches seront synthétisées par l'écriture et la réalisation d'un projet d'animation dans le cadre des activités périscolaires et accueil de loisirs.

Teen House : NOUVEAU BabyFoot

Une nouvelle équipe a été mise en place cette saison à la Teen house : Charlotte et Franck accueillent enfants, ados et famille au sein de cet espace où jeux et bonne humeur sont les maîtres mots ! Pour animer les lieux un nouveau Baby foot est arrivé, pour le bonheur de tous !



Montagn'art de RUE



ALSH Retour animations Été 2013

Les enfants de l'Accueil de Loisirs de Megève se sont transformés en "montagn'art de rue" en alliant les activités de la montagne et la diversité des arts de rue. Nos petits montagnards ont pu changer de casquettes selon les animations. Ainsi ils ont pu s'initier au cirque, au jonglage, au slam. Ils ont fabriqué des herbiers avec leurs trouvailles de randonnée, ils ont bricolé des marionnettes, des masques, et ont même testé la peinture végétale avec du chou. Piscine, patin, luge d'été, et mini-golf, poney, accrobranche et visite à la ferme ont bien sûr trouvé leur place.

Le 1^{er} mois s'est achevé par un **spectacle vernissage** où nos artistes ont pu exposer leurs talents ainsi que leurs œuvres originales. La suite de l'été s'est poursuivie dans le même esprit. Les vacances se sont terminées par un mini camp du 27 au 30 août au festival du Grand-Bornand "Au bonheur des mômes", manifestation correspondant parfaitement à la thématique de l'été.

Stages enfants & ados de la ville de Megève

Renseignements & inscriptions
au +33 (0)4 50 21 59 09

Cette année, les enfants ont découvert de nouvelles activités comme la sarbacane, la piste de lutte, le mini vélo... Ils ont pu également profiter du mur d'escalade extérieur du Martinet, s'exercer au dessin ou apprendre à mieux taper dans une balle grâce aux stages de tennis.

Comme chaque année la ville de Megève propose aux enfants et adolescents, locaux et vacanciers des stages sportifs, culturels ou artistiques.

Côté "ados", les pratiques "free-style" ont été mises à l'honneur cette année avec des stages composés de slack line (câble lisse), trampoline et piste de tumbling pour faire des culbutes.

ZOOM sur le stage photo

La maison TOPS Socquet Photos a contribué au stage de l'été sur la photo. Eric a pris en main un groupe d'enfants âgés de 6 à 12 ans pour leur expliquer les rudiments de la photographie. Les enfants ont appris à reconnaître la meilleure luminosité, le bon angle, le meilleur cadrage pour à coup sûr capter l'image au meilleur moment et au meilleur endroit !

Les illusions d'optique, les déformations d'image, les trompes l'œil, les changements de coloris se sont révélés sous leur regard attentif. Et puis découvrir les premiers appareils photos dotés de soufflet et de chambre noire à l'heure du numérique fut une réelle originalité pour ce stage de 3 jours.





Inscriptions aux activités

le 9 septembre dès 9h en salle des congrès du Palais des Sports.

Réinscriptions à partir du 1^{er} août auprès du kiosque du service jeunesse & sports

Brochure distribuée à la rentrée scolaire.

Fêtes de fin d'année à la crèche

Le 19 juillet, un grand spectacle a été préparé par les enfants et leurs animatrices sur le thème de la mer et du soleil. Des petites scénettes, un défilé, de la danse, de la musique, des tenues colorées et légères... tout ceci sous le regard amusé et attendri des familles.

Pour clore le spectacle, les parents ont apporté salades, quiches, gâteaux et partagé un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.

La clientèle estivale de la FONDATION

- Au tout début de l'été, 2 groupes de nageurs de nationalité étrangère, pour la Suisse Carrouge Natation et pour la Belgique DIZV, se sont retrouvés au centre d'hébergement de la Fondation Morand Allard. Ils ont pu suivre leur entraînement au Palais des Sports.

- Début Juillet, c'était au tour du Comité Île de France Natation Synchronisée (CIF NAT SYNCHRO), et du Comité des sports de glace de Metz de prendre place dans le bassin de 50 m et sur la patinoire. Le comité départemental de natation a décliné sa venue à Megève par manque d'effectif.

- L'ADAPEI du département de la Drôme qui encadre des déficients intellectuels adultes est revenu cet été avec un groupe de 17 personnes du 27 juillet au 23 août.

- La Fondation a accueilli les Estivales de Megève durant une semaine, puis l'Harmonie Municipale du 1^{er} au 4 août.

- À partir du 18 août, les groupes sportifs se sont succédés avec les cyclistes de la Haute Route qui ont fait étape à Megève pendant un week-end, les handballeurs Suisse avec un groupe de 25 personnes et le Comité Nordique du Chablais, un groupe de parapentistes pendant une semaine.

- Le tournoi de foot organisé à Megève le 24 août, a fait venir l'équipe féminine de Monaco et l'équipe de Rumilly. La dernière semaine

du mois d'août, l'équipe du Water Polo de Limoges a clôturé la saison.

- Pour la 20^{ème} Edition du Jazz, environ 500 musiciens et accompagnateurs se sont restaurés du vendredi 12 Juillet au dimanche 14 Juillet. L'animation Charleston du samedi soir a donné quelques idées aux agents du service, habillés pour l'occasion de plumes et chapeaux.

- La Fête Folklorique du 21 Juillet a rassemblé 118 participants pour le déjeuner, la Fête des Vieux Métiers organisée le 11 août a réuni 150 personnes pour le dîner.

Rappel sur les inscriptions restauration et périscolaire

Merci de nous faire parvenir au plus vite vos fiches d'inscription (renouvellement ou nouvelle inscription) auprès du service restauration, 34 route de Rochebrune et auprès du service enfance, 26 allée des Lutins (périscolaire). Pour les nouveaux inscrits, merci de penser à fournir une photo d'identité afin d'éditionner la carte de restaurant scolaire.

Vous recevrez dès la rentrée vos codes de connexion au Portail Famille, qui vous permettront de faire vos demandes de présence ou d'absence, de régler vos factures et communiquer avec le service si besoin. Il est important de lire le règlement intérieur du restaurant scolaire et du périscolaire, notamment concernant le délai autorisé pour les demandes d'absence. Vous trouverez sur le site de la restauration un petit fascicule présentant le service avec les photos de l'équipe, des détails sur la provenance des aliments choisis, le processus de production, la sensibilisation des jeunes au gaspillage.



En cas d'allergie alimentaire, il est obligatoire de se rapprocher de l'établissement scolaire de votre enfant et de l'infirmière scolaire afin d'établir un PAI (Projet d'Accueil Individuel) avec les différents partenaires éducatifs.

Rappel du numéro du service : 04 50 21 24 14.

Le partage d'un repas "Enfant / Parent" en Juin ayant été un succès, le service renouvellera l'opération en juin 2014.

Calendrier scolaire 2013-2014

La rentrée scolaire aura lieu **le mardi 3 septembre 2013**. Nathalie Blanc prend la direction de l'école primaire (maternelle et élémentaire) Henry Jacques Le Même qui comptera 7 classes.

Pour la 2^{ème} année, le service restauration ouvrira ses portes fin Août aux skieurs du Collège Saint Jean Baptiste qui opte de nouveau pour une rentrée anticipée afin de libérer ses élèves pendant la saison hivernale.

QUELQUES DATES à retenir (vacances) :

Toussaint : Du vendredi 18 octobre (après la classe) au dimanche 3 novembre

Noël : Du vendredi 20 décembre (après la classe) au dimanche 5 janvier.

Hiver : Du vendredi 28 février (après la classe) au dimanche 16 mars.

Printemps : Du vendredi 25 avril (après la classe) au dimanche 11 mai.

Été : Vendredi 4 Juillet (après la classe).

Les établissements scolaires **seront libérés le vendredi 30 mai 2014** (pont de l'Ascension) :

- Rattrapage pour les écoles, le mercredi 23 avril (journée)
- Rattrapage pour les collèges, le mercredi 23 avril (après-midi) et le mercredi 28 mai (après-midi)

Les établissements scolaires **devront récupérer l'allongement** des vacances de la Toussaint :

- Rattrapage pour les écoles, le mercredi 13 novembre (journée)
- Rattrapage pour les collèges, le mercredi 13 novembre (après-midi) et le mercredi 11 juin (après-midi)

La Vie de la Commune

Sécurité aux abords des écoles, à quand une solution?

La dépose des scolaires pose un réel problème de sécurité aux abords des écoles malgré la présence de la Police municipale et d'adultes amenant les enfants aux écoles. La municipalité a donc souhaité aménager une aire de retournement permettant d'organiser le flux des véhicules servant à la dépose des enfants, à l'entrée de la parcelle communale accueillant les groupes scolaires publics.

Certains propriétaires riverains du projet ont réalisés des aménagements paysagers privés qui empiètent sur la zone de la future aire de retournement prévue pour faciliter et sécuriser la dépose des enfants. Informés du projet, ces propriétaires riverains ont entrepris des procédures à l'encontre de la Commune ce qui a compromis l'engagement des travaux et obligé la commune à repousser la réalisation de cette aire prévue initialement pendant les vacances scolaires de l'été 2013 afin que tout soit prêt pour la rentrée 2013/2014. Afin d'éviter toute contestation relative à la propriété de la parcelle accueillant l'aire de retournement, la Commune a saisi le Tribunal d'Instance de Bonneville afin de faire réaliser un bornage judiciaire, élaboré par un géomètre-expert mandaté par le juge. La Commune souhaiterait que cet aménagement urbain puisse voir le jour pour la rentrée 2014, les seules vacances d'été étant propices à cette réalisation, le chantier nécessitant 6 semaines de travaux.

SITOM

Recyclage et verres

Le verre possède de nombreuses propriétés, notamment sa transparence, sa capacité de conserver des liquides boissons et aliments pendant plusieurs semaines, qui font de lui une matière largement utilisée dans notre quotidien. Il faut savoir que le verre est un matériau recyclable à l'infini. Pour autant tous les objets en verre sont-ils à déposer dans le bac "VERRE" de la collecte sélective ?



Pourquoi ne pas déposer tous les objets en verre dans le bac "VERRE" ?

Le verre autre que celui constituant les pots, bocaux et bouteilles alimentaires contient des additifs et ne fond pas à la même température lors de son recyclage, ce qui provoque des inclusions de verre infondu. Ainsi les emballages nouvellement formés sont fragilisés et non commercialisables, ils sont détruits et échappent au recyclage.

Mais alors que faire des autres objets en verre ?



Dans le bac gris
d'ordures ménagères



Chez le distributeur
ou en déchetterie

Le verre et le tri

De même que pour le plastique, le terme générique de "verre" recouvre plusieurs matières chimiques différentes. Ainsi certaines catégories de verre permettent de fabriquer des lampes et ampoules, une autre de la vaisselle, d'autres des pare-brise... afin qu'ils soient recyclés convenablement les seuls objets en verre que vous pouvez déposer dans les bacs verts sont ceux constitués de verre alimentaire recyclable.

Pass Scolaire Pays du Mont-Blanc

Megève et la Communauté de Communes renouvellent l'initiative "Pass Scolaire Pays du Mont-Blanc" pour l'année 2013 / 2014.

CONDITIONS D'ACCÈS :

- Avoir 18 ans maximum dans l'année scolaire en cours, être étudiant de 18 ans ou lycéen redoublant de 19 ans,
- Être scolarisé au Pays du Mont-Blanc et/ou à l'extérieur du Pays du Mont-Blanc au cours de l'année scolaire en cours,
- Avoir au moins l'un des deux parents domicilié au Pays du Mont-Blanc,
- Ne pas bénéficier de gratuité sur un domaine concerné.

Pour cette année un effort financier supplémentaire est demandé aux communes et aux sociétés de remontées mécaniques qui vont prendre à leur charge l'augmentation du prix du forfait pour maintenir le coût à la charge des familles à 93 € comme l'année précédente.

Megève en quelques chiffres

• **Population permanente** (chiffre INSEE 2013) : 3 889 habitants

• Emploi total par type d'activité :

ACTIVITÉ	1990	2000	2010
Agriculture	77	52	42
Construction	589	542	533
Industrie	473	347	351
Commerce	109	143	137
Services principaux marchands	2 286	2 736	2 865
Services principaux non marchands	680	578	941
TOTAL	4 214	4 398	4 869

• **Nombre d'actifs** travaillant sur Megève et résidents à Megève : 1 455

• **Un revenu moyen en augmentation par foyer** (unité de consommation) :
En 2005 : 17 648 / En 2010 : 20 690 (source : DGI)

• Répartition des types de sols :

	1999	2012
Agricole	38,3 %	37,1 %
Naturel	53,3 %	53 %
Urbanisé	8,4 %	9,7 %

Une urbanisation maîtrisée, un maintien des zones agricoles et naturelles.

• L'emploi des jeunes sur le territoire Faucigny Mont-Blanc :

Type de contrat de travail :

CDI : 15 % / CDD : 27,9 % / Contrat professionnel : 3 % / Contrat d'apprentissage : 4,3 % / Contrat saisonnier : 12,8 % / Interim : 21,1 %
Contrat d'insertion : 3,5 % / CUI : 11,2 % / Autres : 1,2 %

(source : Mission Locale Jeunes Faucigny Mont-Blanc)

La Commune de Megève s'engage pour l'avenir des jeunes. 32 saisonniers de moins de 25 ans sur 70 saisonniers recrutés.

Contrats apprentissage : 4
Stagiaires rémunérés : 10
Stagiaires non rémunérés : 33

Et 2 contrats d'avenir pour cette année.

La Vie de la Commune

Journée de rencontre
des **syndics** et représentants
de **copropriétaires** de Megève

LUNDI 1ER JUILLET SE DÉROULAIT LA PREMIÈRE JOURNÉE DE RENCONTRE DES SYNDICS ET REPRÉSENTANTS DE COPROPRIÉTAIRES DE MEGÈVE. CETTE JOURNÉE FUT L'OCCASION D'ÉCHANGER AUTOUR DE GRANDES THÉMATIQUES, PLU, LES NOUVELLES RÈGLEMENTATIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LA RÉGIE DES EAUX, LE STATIONNEMENT, LE DOMAINE SKIABLE, LA VOIRIE, LA GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES...

Les présentations sont disponibles sur demande auprès du secrétariat du Maire +33 4 50 21 50 67 ou via courriel protocole@megeve.fr

à retenir de cette journée...

• Stationnement gênant

La législation encadre l'intervention de la police municipale dans les copropriétés. Un véhicule gênant garé dans une copropriété sans autorisation ne peut faire l'objet d'une intervention immédiate de la fourrière. Une première constatation doit être effectuée et un délai doit être respecté avant toute intervention. La police municipale dispose d'un formulaire spécifique pour informer d'un stationnement gênant. www.megeve.fr rubrique Mairie.

• Ordures ménagère

Les mazots comme le ramassage des ordures ménagères sont gérés depuis le 1^{er} janvier 2013 par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc.

Le SITOM du Pays du Mont Blanc propose des documents ou autocollants à déposer dans les appartements en location ou les locaux poubelles. Une animatrice peut également intervenir pour informer les gardiens d'immeuble et aider pour la mise en place du tri.

Service gratuit 04 50 78 10 48.

Les autocollants stop pub sont **disponibles en Mairie**.

• Régie des eaux

Selon le décret n°2012-078 et depuis le 1^{er} juillet 2013, la régie des eaux, constatant une consommation anormalement élevée (plus du double du volume moyen), doit informer son client au plus tard au moment de la facturation. Ce dernier disposera d'un mois pour faire réparer la canalisa-

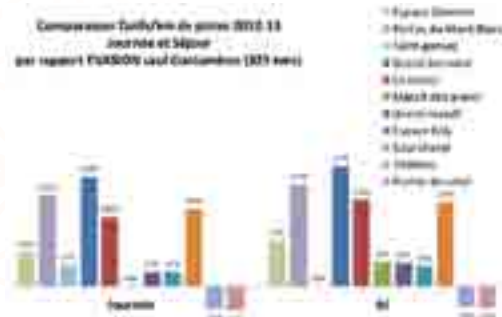
tion défectueuse par un professionnel et présenter une attestation d'intervention.

Attention les équipements ménagers et sanitaires ne sont pas concernés par cette disposition. La facture sera ainsi plafonnée au double de sa consommation habituelle.

Les projets de la régie des eaux : interconnexion avec les communes voisines, réservoir de stockage en amont de la Côte 2000, alimentation du hameau du Planay et du secteur du Jaillet.

• Domaine skiable

La SEM des remontées mécaniques de Megève travaille depuis 2 hivers à renforcer les activités complémentaires au ski et proposer des packages d'offres tout compris pour attirer une clientèle internationale et renforcer la fidélité de la clientèle actuelle. La SEM a investi cette année pour garantir l'enneigement sur le massif du Mont d'Arbois et changer les cabines du Rocharbois.



19^{ème} Journée départementale du CODERPA 74

“ Mon bien-être, c'est vivre chez moi ! ”

Anticiper l'habitat dans un environnement aménagé. Le Comité départemental des retraités et personnes âgées de Haute-Savoie organise le jeudi 10 octobre 2013 sa 19^{ème} Journée départementale à Thonon-les-Bains, Espace Tully, sur le thème de l'habitat du retraité face au défi du vieillissement.

“ Bien vivre chez moi le plus longtemps possible ! ”

C'est le souhait de la majorité des personnes âgées. Mais, le logement occupé durant la vie active ou au début de la retraite n'est pas toujours adapté à l'épreuve du vieillissement de la personne. Un logement inadapté peut être source d'accidents domestiques lesquels sont souvent à l'origine de la perte d'autonomie et de l'isolement. Cette journée a pour objectif d'apporter des solutions concrètes d'amélioration ou d'adaptation du logement, les mesures de prévention comme les aides possibles (diagnostic, travaux, financement) et un bailleur social traitera de la situation des locataires en logement social.

Espace Tully de Thonon-les-Bains • Accueil dès 8h15
Inscription : www.coderpa74.net/

Subventions

2014

Vous êtes responsable d'associations et vous souhaitez solliciter la Commune pour des aides. Les dossiers sont disponibles sur le site internet megeve.fr ou à l'accueil de la mairie.

Les Monts Argentés

Après 28 années passées à l'EPAHD Les Monts Argentés, Madame Raymonde Lavigne a fait valoir ses droits à la retraite. Une réception en mairie a eu lieu le 21 août pour la remercier de toutes ces années mais également lui souhaiter une retraite... sportive !

Suzanne Colombani succède à Raymonde Lavigne, nous lui souhaitons la bienvenue et ne manquerons pas de revenir de manière plus approfondie dans la prochaine Lettre de Megève sur ces départ et arrivée qui ont rythmés l'été des pensionnaires des Monts Argentés.



Pour en savoir davantage,
nous vous donnons
RDV aux

**Journées Portes
Ouvertes**

aux Monts Argentés
le samedi 5 octobre 2013.

La Maison de Retraite les Monts Argentés de Megève propose depuis quelques années un mode de prise en charge spécifique permettant un temps de répit aux familles tout en préservant le maintien à domicile : **L'ACCUEIL DE JOUR.**

En effet, l'Accueil de jour propose à des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et/ou de troubles apparentés d'être accueillies à la journée ou en demi-journée du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30. Accompagnées par Corinne, les personnes bénéficient de multiples activités adaptées favorisant le lien social, la stimulation cognitive et des gestes de la vie quotidienne.

Publication Crédits photos...

Directeur de publication : Sylviane Grosset Janin

Rédacteur en chef : Sophie Muffat-Méridol

Rédacteurs : Sophie Muffat-Méridol, Bénédicte Guggisberg et Elyse Rey.

Réalisation : Agence

Crédits photos : Commune de Megève, Megève Tourisme, DDD, Nicolas Joly, Simon Garnier, Fotolia, Adrien Viétez & X.

Impression : Imprimerie Esope.



Mairie Pratique, État Civil, Numéros Utiles

Mairie de Megève

Du lundi au vendredi
(8h - 12h / 13h - 17h).

mairie.megève@megève.fr
www.megève.fr

• **Permanence ÉTAT CIVIL :**
Le samedi (9h - 12h).

• **URBANISME :**

Du lundi au vendredi (9h - 12h).
Tél. +33 (0)4 50 93 29 29

Police **Municipale**

Tél. +33 (0)4 50 93 29 22

• **OBJET TROUVÉS :**

Tél. +33 (0)4 50 93 29 22

• **INTERVENTIONS D'URGENCE :**

Tél. +33 (0)6 16 58 03 87

Régie Municipale
des **Eaux**

Tél. +33 (0)4 50 91 09 09

Palais des **Sports**

Tél. +33 (0)4 50 21 15 71

• **Service ACTIVITÉS
JEUNESSE et SPORTS :**

Tél. +33 (0)4 50 21 59 09

• **HALTE GARDERIE,
CENTRE DE LOISIRS
Service ENFANCE :**

Tél. +33 (0)4 50 58 77 84

Gendarmerie
& secours en montagne

Tél. 17 ou 112 (pour les portables)
ou +33 (0)4 50 91 28 10

Pompiers

Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

SAMU Tél. 15

EDF Tél. 09 69 32 15 15

Bureau de **Poste**

Du lundi au vendredi (9h - 12h15
et 14h - 17h) et samedi (9h - 12h)
Tél. +33 (0)4 50 93 26 81

La **Déchetterie Intercommunale**

Horaires : Ouverte tous les jours de 8h15 à 18h15
(fermée de 11h45 à 13h30). Fermée les dimanches.

355, impasse des Combettes - 74120 Megève
Tél. +33 (0)4 50 21 26 05

Types de déchets acceptés :

Batteries, huiles végétales, huiles de vidanges, pneumatiques, bois, cartons papiers, incinérables, encombrants, verre, ferraille, gravats, déchets verts, déchets ménagers spéciaux et capsules de café aluminium, bouteilles de gaz vides, radiographies médicales ainsi que les textiles.

Le **Marché** hebdomadaire

Vendredi matin sur le parking de l'autogare
et dans les rues du village.



Stationnez **malin**

Guide du stationnement

"Automne 2013" :

disponible sur le site internet,
en Mairie ou sur demande auprès de

Megève Parking - 2023, route nationale - 74120 Megève

Tél. + 33 (0)4 50 21 26 05 / Réservation par tél. + 33 (0)4 50 21 18 30

Les ventes en ligne seront accessibles dès cet automne sur
www.megève.fr. Les cartes à décomptes sont disponibles à
la réservation sur www.megève-reservation.com !



Accès
WiFi gratuit

Mairie, Médiathèque
Gare routière, Palais des
Sports, Megève Tourisme, Place de la
Mairie, Gare d'arrivée téléphérique
Rochebrune, Parking Palais des Sports,
Chalet de la Plaine, Patinoire centrale,
Altiport, Tour Magdelain, Bureaux de
l'innovation/coworking, Musée de Me-
gève, Musée de l'Hermitage & Fonda-
tion Morand Allard.

Retirez votre code d'accès à l'accueil de la médiathèque ou de Megève Tourisme
ou par SMS gratuit en vous connectant directement au wifi.

Les
Défibrillateurs
automatisés externes

- **Autogare** (côté bus)
- **Parking Casino** (entrée abonnés)
- **Parking Megève Tourisme**
(côté caisse)
- **Foyer de ski de fond** à la Livraz
- **Vestiaire du terrain de football**
- **Mairie de Megève**,
place de l'Église



Maintenant en ligne

La police municipale propose un formulaire en ligne disponible sur le site internet
pour vos démarches concernant :

1. **Objet perdu / trouvé**
2. **Animal perdu / trouvé**
3. **Démarchage douteux**
4. **Stationnement gênant**
5. **Constatation de pollution**
6. **Opération "tranquillité vacances"**
7. **Signalisation de départ**
en montagne

L'opération tranquillité vacances permet de signaler à la police municipale vos
absences pour renforcer les patrouilles dans certains secteurs.

Vous partez en montagne, seul ou à plusieurs ? N'hésitez pas à nous signaler
votre départ et votre itinéraire pour une meilleure sécurité !

Connectez-vous sur www.megève.fr



L'État-Civil...

Les **NAISSANCES**

Le 20 juin 2013 à Sallanches,
Miranda JACQUEMIN

Le 25 juin 2013 à Sallanches,
Sofia PONCE PÉREZ

Le 27 juin 2013 à Sallanches,
Carla GILLET HUDRY

Les **MARIAGES**

Le 28 juin 2013,
Philippe BUTHIER
& Fanny OLIVIER

Le 29 juin 2013,
Frédéric BERTAGNA
& Anne BERDAH

Le 6 juillet 2013,
Rémi SCHIRMANN
& Isabelle TROMPARENT

Le 6 juillet 2013,
Vincent CARDINET
& Juliette OGIL

Le 13 juillet 2013,
Mehdi GACEM &
Gaëlle POSLANIEC-JOLY

Le 20 juillet 2013,
Bastien GACHET
& Marine BEGHEIN

Le 27 j juillet 2013,
Louis COQUILLETTE
& Dorothee DELPEYROUX

Le 3 Août 2013,
Rodrigue TOSSAVI
& Olivia MORAND

Les **DÉCÈS**

Le 27 juin 2013 à Megève,
Adèle BARBIER

Le 1^{er} juillet 2013 à Megève,
Rosetta SICARD

Le 20 juillet 2013 à Megève,
Henri GACHET-PONNAZ

Le 20 juillet 2013 à Megève,
Andrée MUFFAT-MERIDOL

Le 27 juillet 2013 à MEGEVE,
Maëli ARGYROGLO CALLIAS BEY

Le 4 Août 2013 à MEGEVE,
Emilia CERIOLI

Le 6 Août 2013 à MEGEVE,
Madeleine MICHAELF-ROCHE

Le 8 Août 2013 à SALLANCHES,
René SULPICE

agenda de megevè

l'Heure du conte

[2, 9, 16, 23 & 30 octobre]

BÉBÉS LECTEURS : Samedi 31 août

Conseil municipal

[2 septembre & 28 octobre]

Don du sang

[9 septembre]

Pays de Savoie

Rallye Club Porsche

[14 septembre à 16h]

Place du village

Thé dansant

Salle des Congrès

[16 septembre à 14h30]

Théâtre

Kroum l'Ectoplasme

Salle des Congrès -
Palais des Sports

[12 octobre à 20h30 &
13 octobre à 18h]

Cinéma suivi d'un goûter Savoyard

Auditorium

[14 octobre à 14h30]

Les petits princes de l'automne

Animations & activités pour
les enfants de moins de 13 ans

[Du 19 octobre au 3 novembre]



Golf 21^{ème} trophée Clarke Baron Edmond de Rothschild

Golf du Mont d'Arbois [16 septembre]



Journées Européennes du Patrimoine

[les 14 & 15 septembre]

Musée de Megève,
Musée du Haut Val d'Arly
et Maison St Joseph



Concours agricole de la race abondance

[29 septembre à partir de 9h]

Esplanade du Palais des Sports



Spectacle musical pour les enfants Le voyage de Tao

[23 octobre]

Salle des Congrès,
Palais des Sports



Observatoire de l'Alpinisme en montagne

[1^{er} & 2 octobre]

Les Gets - Megève



Université des Alpes

[12 & 14 septembre]

Palais des Sports
et des Congrès

Jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 septembre



Après-Midis Bleus

[16 septembre & 14 octobre]



Repas dansant Festif Time Machine

1983-2013 | Les Choucas déjà 30 ans

Salle des Congrès, Palais des Sports
[les 18 & 19 octobre]



Challenge Jean-Luc Morant Grand Prix des écoles de cyclisme

[8 septembre à 9h]

Esplanade Palais des Sports



Journées commerciales d'automne

[du 1^{er} au 3 novembre]

Gymnase du Palais des Sports

SEPTEMBRE / OCTOBRE / NOVEMBRE 2013